



SYNDICAT UNITAIRE A L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Externalisation des contrôles techniques des DRIRE : Attention danger public!

Au moment où les médias annoncent à grand frais de publicité «l'octroi» d'une prime au départ pour 500 fonctionnaires contrôleurs techniques⁽¹⁾ des DRIRE⁽²⁾, **le silence est quasi assourdissant quand aux conséquences en terme de sécurité publique de cette externalisation décidée par Francis MER.**

Dans chaque département de métropole et d'Outre Mer, les subdivisions des DRIRE emploient des Experts Techniques. **A compter de 2005 leurs missions vont être confiées à des entreprises privées.** Ce qui entraînera la disparition de ce corps.

Certains d'entre eux seront :

- reclassés dans d'autres administrations du Ministère des finances (direction des services fiscaux, trésor public, douanes, etc.) dans le nouveau corps des Techniciens du MINEFI⁽³⁾,
- d'autres seront reclassés à l'industrie dans le corps des Techniciens Supérieurs de l'Industrie et des Mines,
- les derniers enfin qui souhaiteront suivre leur mission dans le privé percevront pour se faire cette indemnité **de 45000 euros** pour solde de tout compte.

Cette somme, imposable, est réservé aux agents de moins de 59 ans ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans les DRIRE et soumise au dépôt d'une lettre de démission avec engagement de ne pas passer de concours pour entrer à nouveau dans une administration. Bien sur ces dispositions interdisent à ces agents de percevoir les Assedic.

Le danger consiste surtout dans le fait qu'à l'avenir, les poids lourds lancés sur les routes n'auront pas la garantie du contrôle de l'État en terme d'équipements de sécurité. Les pressions que pourront exercer les professionnels du transport sur les futurs contrôles (quand ils ne seront pas assurés par ces mêmes entreprises), risquent d'aggraver une inégalité de traitement au regard des obligations de contrôles et surtout d'augmenter le potentiel d'insécurité sur nos routes.

Le SUI comme la FDSU⁽⁴⁾ et l'US G 10 Solidaires condamnent ce transfert de missions et regrettent que le ministre ai privilégié le désengagement de l'état au détriment de la sécurité.

(1) Experts Techniques des Services Extérieurs

(2) Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement

(3) Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

(4) Fédération Des Syndicats Unitaires (1^{ère} fédération au MINEFI)